

Je veux coordonner, évaluer, diriger

Diplôme de Niveau II CADRE ET RESPONSABLE D'UNITÉ D'INTERVENTION SOCIALE

Métier

Les professionnels, responsables d'une unité de travail, assurent l'encadrement d'une équipe et des actions directement engagées auprès des usagers. Ils pilotent l'action dans le cadre des projets de service.

Conditions d'accès

Etre titulaire d'un diplôme au moins de niveau III dans le domaine social, ou II, III ou IV sous conditions spécifiques*.

Formation

La formation se déroule sur une amplitude maximale de 24 mois.

Diplômes de Niveau I • DIRECTEUR(TRICE) D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE D'INTERVENTION SOCIALE

Métier

Le directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale répond à l'intérêt des usagers, assure l'organisation d'une prise en charge individualisée de qualité, facilite l'expression et la satisfaction de leurs besoins, favorise l'accès à leurs droits et à l'exercice effectif de leur citoyenneté.

Conditions d'accès

Etre titulaire d'un diplôme au moins de niveau II ou voir autres conditions spécifiques*.

Formation

Dispensée en cours d'emploi, la formation se déroule sur une période de 24 à 30 mois. Elle est basée sur l'alternance.

• INGÉNIEUR(E) SOCIAL(E)

Métier

L'ingénieur social exerce des fonctions d'expertise, de conseil, de conception, de développement et d'évaluation appliquées aux domaines des politiques sociales et de l'intervention sociale.

Conditions d'accès

Etre titulaire d'un diplôme au moins de niveau II, ou III sous conditions spécifiques*.

Formation

La formation dispensée sur une amplitude maximum de 6 semestres.

* Voir les conditions d'accès spécifiques :
www.reunion.drjscs.gouv.fr
rubrique : emploi - formation - concours



Votre expérience peut être reconnue par un diplôme : c'est la validation des acquis de l'expérience (VAE)

Si vous ne pouvez pas suivre une formation, vous pouvez faire valider votre expérience par voie de VAE. Cette possibilité demande un travail spécifique et important sur son parcours et ses activités.

Conditions : elle concerne les personnes qui ont une expérience professionnelle et/ ou bénévole, en rapport avec le diplôme visé d'au moins trois ans minimum cumulés.

En savoir + : contactez l'agence de services et de paiement (ASP-UNACCESS) :
vae.asp-public.fr
ou par tél. au 0 810 017 710
(n°Azur, coût d'un appel local).

EXAMEN DE NIVEAU

Vous ne justifiez pas de l'une des conditions exigées pour vous présenter directement à la sélection des écoles formant **aux métiers d'assistant de service social, d'éducateur de jeunes enfants ou d'éducateur spécialisé**. Vous pouvez, sous certaines conditions, vous présenter à l'examen de niveau organisé par la Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DJSCS).

La Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DJSCS)

Elle a pour mission de conseiller, accompagner et contrôler les organismes en charge des formations du secteur social. Elle agréé les formations et délivre les diplômes.

Les instituts de formation

Contactez ces organismes de formation pour connaître les offres de formation et les modalités pratiques (inscription, calendrier des formations, coût, ...)

Ecole des métiers d'accompagnement de la personne (EMAP)

Rue Vélia - Bois d'olives - BP 18
97 451 Saint-Pierre Cedex
Tél : 0262 96 95 30
emap.reunion@wanadoo.fr ou accueil@emap.re
www.emap.re

Institut régional de formation en travail social (IRTS)

1, rue Sully Brunet
97470 Saint-Benoît
Tel : 0262 92 97 77
contact@irtsreunion.fr
FCcontact@irtsreunion.fr
www.irtsreunion.fr

Retrouvez les calendriers des sessions, les résultats des examens et l'ensemble des informations sur

www.reunion.drjscs.gouv.fr
rubrique : emploi - formation - concours

DJSCS
Standard : 0262 20 96 40
14, allée des saphirs
97487 Saint-Denis cedex
Bureaux : 60, av. du Général de Gaulle à Saint-Denis



Métiers du secteur SOCIAL

Une diversité de métiers

Auxiliaire de vie sociale, éducateur(trice) spécialisé(e), médiateur(trice) familial(e), assistant(e) de service social, ingénieur(e) social(e)...

Une bonne insertion dans l'emploi

Des métiers qui selon vos goûts et aptitudes vous permettent d'être en contact avec des publics variés

Des métiers avec des niveaux de responsabilité divers

Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DJSCS)

Photos non contractuelles. Ne pas jeter sur la voie publique. Crédit Photos: Fotolia©

Je veux aider les personnes à leur domicile

Diplôme de Niveau V AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE

Métier

L'auxiliaire de vie sociale réalise une intervention sociale visant à compenser un état de fragilité, de dépendance ou de difficultés dû à l'âge, la maladie, le handicap ou les difficultés sociales par une aide dans la vie quotidienne. Tous publics.

Conditions d'accès

Aucun diplôme n'est requis.

Formation

La formation est dispensée, de manière continue ou discontinuée sur une amplitude comprise entre 9 et 36 mois.

Diplôme de Niveau IV TECHNICIEN(NE) DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

Métier

Le technicien de l'intervention sociale et familiale intervient auprès de personnes qui ont besoin d'aide dans des circonstances particulières : décès d'un parent, hospitalisation, naissance, longue maladie, handicap... Il soulage et épaulé la famille en assumant le quotidien.

Conditions d'accès

Aucun diplôme n'est requis.

Formation

La formation est dispensée de manière continue ou discontinuée sur une période comprise entre 18 à 24 mois.

Je veux m'occuper d'enfants et de jeunes

Diplôme de Niveau V ASSISTANT(E) FAMILIAL(LE)

Métier

Ce métier consiste à accueillir à son domicile, à titre permanent, des enfants mineurs ou de jeunes majeurs de 18 à 21 ans confiés par un service d'accueil familial.

Conditions d'accès

La formation préparant au DEAF doit être suivie par tout assistant familial, dans un délai de 3 ans après la signature du premier contrat de travail.

Formation

La formation de 240 heures doit être effectuée dans un délai de 3 ans après la signature du 1^{er} contrat de travail. Formation en alternance allant de 18 à 24 mois dispensée aux assistants familiaux agréés, en situation d'emploi.

Diplôme de Niveau III EDUCATEUR(TRICE) DE JEUNES ENFANTS

Métier

L'éducateur de jeunes enfants exerce une fonction d'accueil des jeunes enfants et de leurs familles dans les différents établissements et services pouvant les recevoir. Il s'attache à favoriser le développement global et harmonieux des enfants en stimulant leurs potentialités intellectuelles, affectives, artistiques.

Conditions d'accès

Etre titulaire d'un diplôme de niveau IV ou examen de niveau et dans certains cas justifier de 3 ans d'expériences dans le champ de la petite enfance.

Formation

La formation dispensée, de manière continue ou discontinuée, en 3 ans.

Je veux accompagner les personnes en difficulté

Diplôme de Niveau V AIDE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE

Métier

L'aide médico-psychologique exerce une fonction d'accompagnement et d'aide dans la vie quotidienne. A ce titre, il intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes en situation de handicap.

Conditions d'accès

Aucun diplôme n'est exigé.

Formation

La formation est dispensée, de manière continue ou discontinuée, sur une amplitude de 12 à 24 mois.

Diplôme de Niveau IV MONITEUR(TRICE) EDUCATEUR(TRICE)

Métier

Le moniteur éducateur exerce ses fonctions auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes inadaptés, handicapés ou en situation de dépendance. A travers un accompagnement particulier, le moniteur-éducateur aide quotidiennement à instaurer, restaurer ou préserver l'adaptation sociale et l'autonomie de ces personnes.

Conditions d'accès

Aucun diplôme n'est exigé.

Formation

La formation est dispensée de manière continue ou discontinuée en 2 ans.

Diplômes de Niveau III • ASSISTANT(E) DE SERVICE SOCIAL

Métier

L'assistant de service social (ASS) intervient auprès de personnes, de familles ou de groupes confrontés à des difficultés personnelles, professionnelles, financières, scolaires ou médicales.

Conditions d'accès

Etre titulaire d'un diplôme au moins de niveau IV ou voir autres conditions spécifiques ou examen de niveau.

Formation

La formation se déroule sur trois années scolaires.

• CONSEILLER(ÈRE) EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

Métier

Le conseiller en économie sociale et familiale (CESF) est un travailleur social qualifié dont le cœur de métier est fondé sur une expertise dans les domaines de la vie quotidienne : consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle, alimentation-santé.

Conditions d'accès

Etre titulaire d'un diplôme social de niveau IV.

Formation

Sa durée varie en fonction des diplômes déjà obtenus.

• EDUCATEUR(TRICE) SPÉCIALISÉ(E)

Métier

L'éducateur spécialisé concourt à l'éducation d'enfants et d'adolescents ou au soutien d'adultes présentant des déficiences psychiques, physiques ou de troubles de comportement ou en difficulté d'insertion, en collaboration avec tous ceux qui participent à l'action éducative, thérapeutique et sociale.

Conditions d'accès

Etre titulaire d'un diplôme au moins de niveau IV ou voir autres conditions spécifiques* ou examen de niveau.

Formation

La formation est dispensée de manière continue ou discontinuée en 3 ans. Elle peut s'effectuer en formation initiale, ou en formation continue.

• EDUCATEUR(TRICE) TECHNIQUE SPÉCIALISÉ(E)

Métier

L'éducateur technique spécialisé est un travailleur social qui contribue à l'intégration sociale et à l'insertion professionnelle de personnes handicapées ou en difficulté, par l'encadrement d'activités techniques de production au cours d'une prise en charge éducative et sociale.

Conditions d'accès

Etre titulaire d'un diplôme au moins de niveau IV ou voir autres conditions spécifiques*.

Formation

La formation est dispensée de manière continue ou discontinuée sur une durée maximale de 3 ans.

Diplôme de Niveau II MÉDIATEUR(TRICE) FAMILIAL(LE)

Métier

Le médiateur familial intervient auprès de personnes en situation de rupture ou de séparation afin de favoriser la reconstruction de leur lien familial et aider à la recherche de solutions répondant aux besoins de chacun des membres de la famille.

Conditions d'accès

Justifier, dans le domaine social, sanitaire ou juridique, d'un diplôme national ou d'une expérience professionnelle.

Formation

Elle se déroule sur une période maximale de 3 ans.

TOUS LES DIPLÔMES PEUVENT S'OBTENIR PAR LA VOIE DE LA VAE

* Voir les conditions d'accès spécifiques : www.reunion.drjcs.gov.fr
rubrique : emploi - formation - concours

